



Breizh Kids Cup U10/U12 au Golf des Sables d'Or Samedi 7 septembre 2019

Épreuve comptant pour le classement du circuit U10/U12 et réservée aux jeunes licenciés de Bretagne et des Pays de la Loire inscrits au Circuit U10/U12.
Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 12 ans et moins, licenciés 2019 à la ffgolf, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et inscrits au Circuit U10/U12 Bretagne/Pays de la Loire.

Tous les joueurs devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à cette épreuve.

Les joueurs devront être inscrits au Circuit U10/U12 à la date limite d'inscription.

CATÉGORIES et FORMULE DE JEU

- Catégorie U12 :

U12 Garçons : index inférieur à 35 – 18 trous en strokeplay

U12 Filles : index inférieur à 40 - 18 trous en strokeplay

- Catégorie U10 (2009 et après) :

U10 Garçons : 1ère série index inférieur à 35 - 18 trous en strokeplay

U10 Garçons : 2ème série index entre 35.1 et 54 - 9 trous en strokeford

U10 Filles : index inférieur ou égal à 54 - 9 trous en strokeford

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 2 septembre 2019.

Distance de jeux :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U12	Gris	4583 m	Violet	3873 m
U10	Violet	3873 m/1645 m	Violet	3873 m/1645 m



Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution de la 1^{ère} place dans chaque série, le départage se fera en play-off "trou par trou".
Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

Départs :

Le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index.
Les horaires seront disponibles au plus tard la veille du 1^{er} tour.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par mail ou par courrier à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Lundi 2 septembre 2019](#).

Le droit d'inscription est gratuit pour cette épreuve.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.



Breizh Kids Cup U10/U12 au Golf des Sables d'Or

Samedi 7 septembre 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement par écrit (mail ou courrier postal)
auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Lundi 1^{er} septembre 2019.

Club :					
Nom	Prénom	Index	N° de licence	Surclassement U12*	
				Oui	Non

* Si l'enfant participe à des Grands Prix alors qu'il est U10, il est donc surclassé dans la catégorie U12 du classement Circuit U10/U12.
Attention, on ne peut pas cumuler les points obtenus en jouant en catégorie U12 et dans la catégorie U10.

Numéro de téléphone portable : _____

Email : _____

A _____ le _____

Signature